



PROPOSITIONS

1 – Accès à l'emploi

- Sensibiliser les chefs d'entreprises sur les discriminations à l'embauche d'un parent isolé
- Créer des contrats de travail basés sur les horaires des écoles
- Développer le télétravail

2 – Accès au logement

- Prioriser les femmes victimes de violences dans l'attribution de logements sociaux sécurisés hors commission d'attribution

3 – Garde d'enfants

- Créer des crèches interentreprises
- Adapter les horaires des dispositifs de garde aux emplois du temps de travail des parents isolés
- Réserver des places dans les dispositifs de gardes pour prioriser les enfants de parents isolés
- Favoriser les dispositifs dans les crèches ou garderies pour permettre la recherche d'emploi et les temps de répit de parents isolés

4 – Sécurité - Justice

- Informer le parent faisant l'objet de la part de l'ex-conjoint de procédure de justice
- Améliorer les délais des procédures de justice dans le cas de l'accès à la succession d'un parent décédé pour les besoins de l'éducation d'un enfant mineur (juge des tutelles)
- Reconnaître l'enfant victime et améliorer sa protection en systématisant le recours à la médiation (juge des affaires familiales)
- Systématiser le dépôt de plainte d'une femme victime de violences (suppression de la main courante)
- Remplacer le téléphone grand danger jugé peu adapté par un bracelet plus discret.
- Sensibiliser, informer, former le personnel en charge de l'accueil de personnes victimes de violences (policiers, gendarmes, travailleurs sociaux, personnels administratifs)

5 – Aides sociales

- Ne pas comptabiliser l'ASF dans les ressources servant de base aux droits sociaux
- Revaloriser le quotient familial : 1 part pour chaque enfant et non pas ½ part
- Faire bénéficier les deux parents des aides familiales
- Systématiser la demande et le versement de la pension alimentaire par l'intermédiaire d'un tiers
- Prendre en charge prioritairement les enfants porteurs d'un handicap dans les structures prévues à cet effet quel que soit l'âge de l'enfant
- Rendre gratuit le suivi psychologique de l'enfant et de sa mère ou de son père

6 – Vie quotidienne

- Décaler les horaires de la rentrée scolaire du 1^{er} et du 2nd degré
- Promouvoir les démarches administratives en ligne (inscription dans les établissements scolaires, aides CAF)
- Faciliter le paiement des factures d'EDF, GDF... pas une fois mais plusieurs fois dans l'année
- Créer un site internet = guichet unique présentant l'ensemble des aides sociales
- Créer un groupe Facebook par département pour échanger sur les bons plans, les bonnes pratiques, l'entraide...

7 – Loisirs- sports- culture

- Créer des espaces temps le week end pour les enfants et pour les parents isolés (création d'un club parents)
- Créer un chèque entreprise (sans charge patronale) pour la pratique d'un sport pour un employé parent isolé
- Proposer des tarifs réduits pour les loisirs, colonie, sport, culture, par la CAF

8 – Représentation sociale

- Sensibiliser la société sur la non différence du rôle de la mère ou du père isolés.